

QUESTIONNAIRE – COMMUNE DE COBONNE / PLUi

Délai de réponse = **6 Juin 2021**

Retour par courrier à la Mairie 3945A route de Gigors, 26400 COBONNE

Identité et Centralité de la commune de Cobonne :

- Pour vous, quelle est l'identité de la commune ?

- Quel est pour vous le « centre » de la commune ? Merci d'argumenter votre réponse

Population de la commune :

- Voyez-vous croître la population de Cobonne sur les 10 ans à venir ? Si oui dans quelle proportion trouveriez-vous cette augmentation acceptable ?
Merci d'argumenter votre réponse

Aménagement de la commune :

Sachant que le PLUi va permettre de définir ou de créer des zones géographiques, qui sont de trois sortes : Naturelle, Urbaine, Agricole :

- Quelles seraient les priorités d'aménagement pour vous ? Pourquoi ?

- Si de nouvelles constructions (*) devaient voir le jour, ou les implanteriez-vous ?
(* : Ici constructions ne se limitent pas aux maisons d'habitation)

- Quel est pour vous le patrimoine de la commune ?

Activités économiques et sociales :

- Avez-vous des attentes sur des activités de service à développer ? Si oui lesquelles ?

- Pensez-vous qu'il serait souhaitable d'envisager l'accueil d'une activité artisanale ? Si oui de quelle nature ?

- Devons-nous faire plus pour le maintien du monde agricole local ?
Veuillez expliquer votre réponse.

- Avez-vous envie d'un lieu qui faciliterait les possibilités de rencontre ? Si oui ou le voyez-vous et pourquoi ?

Transport :

*** Cette question est posée à titre informatif car elle ne rentre pas dans le débat sur le PLUi.
La route départementale étant de la responsabilité du Département ***

- Combien de fois par jour empruntez-vous la D731 ?

- Pour quels motifs l'empruntez-vous ? (Professionnel, enfants, courses, ...)

- Comment trouvez-vous la circulation sur cette route ?

Expression libre :

La Mairie de Cobonne traite les données pour le recueil des attentes des habitants afin d'alimenter la réflexion sur le PLUi.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous à la notice jointe au courrier ci-joint présentant le questionnaire.

N.B : Les réponses aux questions posées sont souhaitées et ne sont donc pas obligatoires. Ce questionnaire peut être répondu de manière anonyme ou être signé nominativement.